

Division des Personnels
Enseignants du 1^{er} degré

Bureau des actes
collectifs- DP2

Référence

Dossier suivi par
Monique VEAUGIER
04 91 99 67 52

Fariza MOULAI
04 91 99 67 46

Geneviève BILLO
04 91 99 67 47

Fax
04 91 99 67 81

Mél.
ce.dp13dp2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Le Directeur académique des
Services de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les instituteurs
et professeurs des écoles
sous couvert de :

- Mesdames et messieurs les
inspecteurs de l'Éducation Nationale
- Mesdames et messieurs les Principaux
de collège

Marseille, le 20 novembre 2013

Objet : Appels à candidatures aux listes d'aptitudes aux emplois de direction
d'établissements spécialisés – année scolaire 2014-2015

Réf. : - Décret n° 91-1077 du 14 octobre 1991 modifiant le décret n° 74-388 du 8 mai 1974.
- Circulaire ministérielle n° 75-006 du 6 janvier 1975

Les candidats peuvent faire acte de candidature pour les emplois de direction :

- D'école élémentaire spécialisée
- D'école annexe et école d'application
- D'école comportant au moins trois classes spécialisées et d'école d'Éducation
spéciale
- De centre médico-psychopédagogique (C.M.P.P)

Les instructions citées en référence précisent les modalités d'inscription sur les listes
d'aptitude aux emplois de direction d'établissements spécialisés. –

- cf. tableau récapitulatif joint en annexe -

Le bénéfice d'une inscription sur la liste d'aptitude, à un emploi de directeur d'établissement
spécialisé n'est acquis que pour une année.

Les candidats prennent l'engagement d'accepter le poste qui leur sera éventuellement
attribué, sous réserve qu'il soit situé dans le département d'origine.

Les instituteurs et professeurs des écoles remplissant les conditions exigées peuvent faire
simultanément acte de candidature à une inscription sur plusieurs listes.

Les instituteurs et professeurs des écoles qui désirent solliciter leur inscription voudront bien
télécharger le formulaire de candidature à l'adresse suivante :

<http://www.ac-aix-marseille.fr/ia13> espace « personnels enseignants » et l'adresser :

- à l'I.E.N. de la circonscription ou à l'I.E.N spécialisé pour le :

Lundi 16 décembre 2013, délai de rigueur.

Les I.E.N. les transmettront sous le présent timbre pour le :

Vendredi 20 Décembre 2013.

Pour le Directeur académique
Le Secrétaire Général

signé

Michel RICARD

Conditions à remplir pour solliciter

l'inscription sur la liste d'aptitude

<p>DIRECTEUR D'ÉCOLE AUTONOME DE PERFECTIONNEMENT COMMUNALE ET DÉPARTEMENTALE</p>	<p>DIRECTEUR ET DIRECTRICE D'ÉCOLE ANNEXE OU D'APPLICATION</p>	<p>DIRECTEUR D'ÉCOLE COMPORTANT AU MOINS 3 CLASSES SPÉCIALISÉES, Y COMPRIS ÉCOLE DE PLEIN AIR ET DIRECTEUR D'ÉCOLE D'ÉDUCATION SPÉCIALE OUVERTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS AYANT PASSÉ UN PROTOCOLE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p>	<p>DIRECTEUR DE CENTRE MEDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 30 ans • Etre titulaire du diplôme de Directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée <p><u>OU A DÉFAUT:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Justifier de 8 années de service en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles dont cinq années d'enseignement spécial.* • Etre titulaire du CAAPSAIS (décret du 15 juin 1987.) ou du CAPA-SH (décret du 5 janvier 2004). 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 30 ans • Justifier de 8 années de service en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles.* • Etre titulaire du CAFIPEMF (décret du 22 janvier 1985). 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 30 ans • Etre titulaire du diplôme de Directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée <p><u>OU A DÉFAUT:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Justifier de 8 années de service en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles dont 5 ans d'enseignement spécial.* • Etre titulaire du CAAPSAIS (décret du 15 juin 1987.) ou du CAPA-SH (décret du 5 janvier 2004)-option G- Enseignants spécialisés chargés de rééducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 30 ans • Etre titulaire du diplôme de Directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée <p><u>OU A DÉFAUT:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Justifier de 8 années de service en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles dont 5 ans d'enseignement spécial.* • Etre titulaire du CAAPSAIS (décret du 15 juin 1987.) ou du CAPA-SH (décret du 5 janvier 2004)-option G- Enseignants spécialisés chargés de rééducation

NOTE : LES CONDITIONS D'ÂGE ET D'ANCIENNETÉ DE SERVICE REQUISES S'APPRECIENT AU 1^{er} OCTOBRE DE L'ANNÉE AU TITRE DE LAQUELLE EST ÉTABLIE LA LISTE D'APTITUDE.

* Entrent en compte dans les 8 années de service exigées, l'ensemble des services d'instituteur ou de professeur des écoles continus ou fractionnés accomplis à temps complet en qualité de titulaire ou de stagiaire (ne sont retenus, ni les services d'instituteur remplaçant ou suppléant, ni le service militaire).

Les personnels en stage en vue de préparer le diplôme de directeur d'établissement spécialisé peuvent faire acte de candidature à titre conditionnel.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



NOTICE DE CANDIDATURE A L'EMPLOI DE DIRECTEUR SPECIALISE
RENTREE 2014

académie
Aix-Marseille
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône
Éducation
nationale

Choix de la spécialité:

- (a) Ecole élémentaire spécialisée
 (a) Ecole annexe et école d'application
 (a) Ecole d'au moins 3 classes spécialisées
 et école d'éducation spéciale
 (a) Centre médico-psychopédagogique

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom-Prénom : Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Etat civil (b) : célibataire – marié(e) – veuf/veuve – divorcé(e)

Nombre d'enfant à charge et date de naissance:

Adresse personnelle pour envoi de la convocation (**joindre une enveloppe timbrée**):

Tel :

Conjoint(e) : profession

Poste actuellement occupé: (préciser l'adresse, le N° de tél et de fax de l'établissement, la ou les classes où le service est assuré).

Date d'installation dans le poste :/...../.....

En qualité de (b) : Chargé d'école – adjoint – Directeur d'école

Date d'entrée à l'Ecole normale ou I.U.F.M. :/...../.....

DIPLOMES (c): B.E: B.S:
 B.E.P.C: Bac:
 D.D.E.A.S: **Autres (d)** :

TITRES: C.F.E.N. : C.A.P :
 D.E.S.I. : D.P.P.E :
 C.A.E.A.A. ou C.A.F.I.M.F. :
 C.A.E.I. ou C.A.P.S.A.I.S ou C.A.P.A-SH :
 Option:

AGS au 31 décembre dernier (e) :ans.....mois.....jours

Echelon au 31 décembre dernier: Ancienneté dans l'échelon :ans.....mois.....jours

2 dernières notes d'inspection :/ 20 date :
/ 20 date :

ETAT DES SERVICES : (stagiaire-titulaire)

- (a) mettre une croix dans la case correspondante à l'emploi sollicité
- (b) encadrer en rouge la mention choisie
- (c) encadrer en rouge la mention choisie et ajouter la date d'obtention
- (d) énumérer en précisant la date d'obtention
- (e) service de remplaçant : stagiaire – titulaire
- (f) joindre 2 enveloppes timbrées, libellées à vos nom et adresse



ETABLISSEMENT D'AFFECTION	FONCTIONS EXERCEES	Période du..... Au..... inclus	Durée		
			ans	mois	jours

DIRECTIONS D'ECOLES successivement assurées :

Dates	nbres de classes	Nom de l'école	localité
du au			
du au			
du au			
du au			
du au			

Avez-vous déjà été candidat(e) à une ou des sessions précédentes ?
Si oui, laquelle ou lesquelles ?

.....
.....
.....

VŒUX D'AFFECTION : (à titre indicatif)

-
-
-
-
-
-

ENGAGEMENT :

Je m'engage à accepter le poste qui me sera éventuellement proposé sous réserve qu'il soit situé dans le département ou j'exerce (département d'origine).

A, le

Signature du candidat :

**AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE, OU DE L'INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE,
sur les aptitudes du candidat aux fonctions de direction :**



3/4

1. Ponctualité :.....
Dynamisme :.....
Participation aux œuvres post et périscolaire :.....

2. Qualité de tenue d'éducation et de caractère :
.....

Rapport avec l'administration :.....
Rapport avec les collègues :.....
Rapport avec les parents d'élèves :.....
Rapport avec les élèves :.....

3. Intérêt pour le travail administratif et l'organisation :
 - Aptitude à s'adapter aux règles administratives :
.....
 - Aptitude à la rédaction administrative et à l'expression orale en public :
.....
 - Goût pour les responsabilités :
.....
 - Qualités d'animateur :
.....

APPRECIATION GENERALE ET CONCLUSION :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature :

AVIS DU DIRECTEUR ACADEMIQUE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature :



PROPOSITION DE LA COMMISSION

4/4

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à Aix-en-Provence, le

Le Président de la Commission